



PROVINCE DE QUÉBEC

PROCÈS VERBAL

SÉANCE ORDINAIRE DU 10 SEPTEMBRE 2012

Procès-verbal de la séance ordinaire du 10 septembre 2012 du Conseil de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tenue au Centre Harpell, situé au 60, rue Saint-Pierre. Lors de cette séance, sont présents :

Monsieur le Maire, Francis Deroo
Madame la conseillère Paola L. Hawa
Messieurs les conseillers Jay Van Wagner, Ryan Young, Gerry Lavigne, James Anderson et Michel Bouassaly.

Monsieur le Directeur général Martin Bonhomme.

Monsieur le Maire Francis Deroo agit comme président de la présente séance.

Mme Lucie Gendron, greffière, agit comme secrétaire de la présente séance.

À moins d'indication contraire, le maire se prévaut de son droit de ne pas voter.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

09-225-12 Ouverture de la séance

Il est proposé par Paola L. Hawa
Appuyé par James Anderson

D'ouvrir la séance ordinaire du 10 septembre 2012. Il est 19 h 38.

Adoptée à l'unanimité.

09-226-12 Nomination de M. Martin Bonhomme à titre de secrétaire de l'assemblée du 9 octobre 2012

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Jay Van Wagner

De nommer M. Martin Bonhomme à titre de secrétaire de la séance du conseil du 9 octobre 2012.

Adoptée à l'unanimité.

09-227-12 Ordre du jour

Il est proposé par Michel Bouassaly
Appuyé par Ryan Young

D'adopter l'ordre du jour ci-dessous

Adoptée à l'unanimité.

1. Ouverture de la séance

09-225-12 Ouverture de la séance

09-226-12 Nomination de M. Martin Bonhomme à titre de
secrétaire de l'assemblée du 9 octobre 2012

09-227-12 Ordre du jour

2. Période de questions allouée aux personnes présentes

3. Dépôt de la correspondance

4. Adoption de procès-verbaux du conseil

09-228-12 Adoption de procès-verbaux

5. Conseil d'agglomération

5.1. Orientations du conseil

09-229-12 Orientation du conseil sur les sujets discutés à la
séance du Conseil d'agglomération du 27 septembre
2012

5.2. Autres sujets

6. Sécurité publique

09-230-12 Autorisation de participer à un projet de
regroupement d'achats avec les villes liées dans le
but d'acquérir des PDA (Personal Digital Assistant) et
ses accessoires

7. Développement communautaire

09-231-12 Demande pour un poste de collecte de dons du
Comptoir alimentaire de la Paroisse Sainte-Anne-de-
Bellevue – 8 et 9 décembre 2012

8. Urbanisme

8.1. Demandes de modification au zonage assujetties à
l'approbation d'un plan d'aménagement d'ensemble (PAE) et
demandes de permis de construction assujetties à l'approbation
d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

09-232-12 Approbation d'un PIIA pour l'installation d'un auvent
sans identification commerciale et d'une enseigne
suspendue sur la façade avant du bâtiment, tel que
présenté pour le 117, rue Sainte-Anne

8.2. Paiement ou cession de terrains à des fins de parcs, de terrains de jeux ou d'espaces naturels

8.3. Autres sujets

09-233-12 Demande de dérogation mineure en vertu de l'alinéa a) de l'article 4.5 du règlement de zonage numéro 533, afin de permettre l'implantation d'une case de stationnement dans la marge avant pour le 6 rue Saint-Antoine (lot 1 556 396)

09-234-12 Demande de dérogation mineure en vertu de l'article 4.6 du règlement de zonage numéro 533, afin de permettre dans la marge arrière de 32,8 pieds, l'empiètement par un agrandissement sur une largeur de 13 pieds et sur une profondeur de 20 pouces suite à la construction de l'agrandissement pour le 199 rue Meloche (lot 1 559 249)

9. Services techniques

9.1. Autorisation de dépenses

09-235-12 Octroi de contrat pour la collecte de feuilles et de résidus verts de porte à porte – Contrat de gré à gré

9.2. Conclusion de contrats

9.3. Acceptation de plans

9.4. Réception de travaux

9.5. Autres sujets

09-236-12 Conclusion d'un contrat aux fins de la création d'une servitude en faveur de Bell Canada sur le lot 1 558 673

09-237-12 Demande de subvention dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) relativement au carrefour giratoire Sainte-Marie

09-238-12 Décompte progressif de construction dans le cadre des travaux d'aménagement de la rue Sainte-Anne (Phase III)

10. Environnement

09-239-12 Adoption du compte rendu du Comité de l'Environnement

11. Développement économique et touristique

09-240-12 Nomination d'un membre au «Comité de développement économique » de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

12. Finances

12.1. dons / promotions / aides financières

- 09-241-12 Aide financière aux organismes à but non lucratif – dons / promotions / aides financières
- 12.2. Autres sujets
- 09-242-12 Adoption des comptes
- 13. Administration et greffe**
- 13.1. Conclusion, prolongation et renouvellement de contrats ou de mandats
- 13.2. Opérations Immobilières
- 13.3. Autres sujets
- 09-243-12 Adoption du nouvel organigramme de l'administration municipale
- 14. Ressources humaines**
- 14.1. Contrats et ententes
- 09-244-12 Prolongation du contrat de l'adjointe à la direction des Loisirs jusqu'au 21 décembre 2012
- 09-245-12 Embauche de l'agente en environnement
- 14.2. Autres sujets
- 15. Avis de motion, lecture et adoption de règlements**
- 09-246-12 Adoption du règlement numéro 512-18 modifiant le règlement numéro 512 concernant les nuisances et la sécurité afin de modifier l'article 17
- 09-247-12 Avis de motion du règlement numéro 702-4 modifiant le règlement numéro 702-3 concernant la délégation de pouvoirs du Conseil aux fonctionnaires et employés de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue
- 16. Dépôt de documents**
- 17. Certificats de crédit**
- 18. Levée de la séance**
- 09-248-12 Levée de la séance

2. PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX PERSONNES PRÉSENTES

Les principales questions ou commentaires formulés par les personnes présentes lors de la séance se résument comme suit :

Identification de la personne présente	Résumé de l'objet principal de l'intervention
M. Belleau	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Item 9.5 demande de subvention pour l'amélioration du réseau routier; ▪ Référendum consultatif de citoyens; ▪ Information transmise mensuellement aux citoyens; ▪ Rôle de l'agente en environnement; ▪ Similitude avec les employés de Kirkland qui coupent l'herbe qui poussent dans les rues;
Mme Deschamps	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sécurité scolaire à Garden City et aux environs; ▪ Va-et-vient des étudiants du secondaire en après-midi; ▪ Surveillance de l'allée piétonnière entre Senneville et Sainte-Anne-de-Bellevue; ▪ Remerciement au service des travaux publics;
M. Provost	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présence du maire à une soirée de J. Kelley; ▪ Suite des négociations avec le MTQ;
M. Provost	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entretien des nouvelles toilettes; ▪ Planification de la démolition des vieilles toilettes;
Mme Miller	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Containers au coin du chemin Sainte-Marie;
M. Mallard	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Définition de résident afin d'être membre du Comité de PPU;
M. Belleau	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Heure et endroit du vote pour le Comité de PPU.

3. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

DATE	DESTINATAIRE	OBJET	SIGNATAIRE
2012-08-13	<i>M. Martin Bonhomme Directeur général</i>	Remerciement à l'équipe de la Sécurité publique de la Ville	<i>M. François Ferrer Gestionnaire aux opérations- Canaux historiques au Québec Parcs Canada</i>
2012-08-23	<i>M. Martin Bonhomme Directeur général</i>	Adoption résolution afin d'appuyer la Ville dans le dossier des ponts d'étagement	<i>Me Valérie Tremblay Directrice du greffe et contentieux MRC de Vaudreuil-Soulanges</i>
2012-09-11	<i>*Communiqué de presse</i>	Projet infolettre municipale	

*M. le Maire lit le communiqué de presse daté du 11 septembre 2012.

4. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL

09-228-12 Adoption de procès-verbaux

ATTENDU QUE la greffière de la Ville a préparé les documents suivants :

1. Le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 13 août 2012;
2. Le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 20 août 2012;
3. Le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 28 août 2012.

Il est proposé par James Anderson
Appuyé par Gerry Lavigne

D'adopter les procès-verbaux ci-dessus mentionnés et préparés par la greffière de la Ville.

Adoptée à l'unanimité.

5. CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

5.1. ORIENTATIONS DU CONSEIL

09-229-12 Orientation du conseil sur les sujets discutés à la séance du Conseil d'agglomération du 27 septembre 2012
--

ATTENDU QUE le maire d'une municipalité liée doit se prononcer au Conseil d'agglomération sur les sujets à l'ordre du jour en se basant sur les orientations obtenues du conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Jay Van Wagner

De mandater monsieur le maire, Francis Deroo, à prendre toutes décisions qu'il jugera appropriées sur les dossiers à l'ordre du jour du conseil d'agglomération du 27 septembre 2012, en se basant sur les informations obtenues et celles présentées lors de la réunion et ce dans les meilleurs intérêts de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue.

Adoptée à l'unanimité.

5.2. AUTRES SUJETS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

09-230-12 Autorisation de participer à un projet de regroupement d'achats avec les villes liées dans le but d'acquérir des PDA (Personal Digital Assistant) et ses accessoires
--

ATTENDU QUE la Direction de l'approvisionnement de la Ville de Montréal prépare un appel d'offres pour l'achat des PDA et de ses accessoires sur une période de 3 ans;

ATTENDU QUE les ententes-cadres permettent aux villes participantes de bénéficier d'économies générées par les regroupements d'achats;

ATTENDU QU' il est dans l'intérêt de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue de participer à des achats collectifs dans le but de bénéficier des prix avantageux qui découlent de l'acquisition de biens en grande quantité :

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Paola L. Hawa
Appuyé par James Anderson

Que la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue soit autorisée à participer au projet de regroupement d'achats avec la Ville de Montréal et les autres villes participantes.

Que le Coordonnateur à la sécurité publique soit désigné comme répondant unique pour la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue dans le cadre dudit projet de regroupement d'achat pour l'acquisition d'un PDA et de ses accessoires.

- Fournir à la *Direction de l'approvisionnement de la Ville de Montréal*, l'information relative aux besoins et quantités requises par la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue sur les produits visés par un appel d'offres collectif et toute autre information pertinente en vue du respect de l'entente-cadre.

Adoptée à l'unanimité.

7. DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

09-231-12	Demande pour un poste de collecte de dons du Comptoir alimentaire de la Paroisse Sainte-Anne-de-Bellevue – 8 et 9 décembre 2012
------------------	--

ATTENDU la demande du Comptoir Alimentaire de la Paroisse qui répond aux besoins des démunis de notre communauté;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Jay Van Wagner
Appuyé par Ryan Young

D'autoriser la tenue d'un poste de collecte de dons, face à la caserne de pompiers située sur le boulevard des Anciens-Combattants les 8 et 9 décembre 2012.

D'autoriser l'administration municipale à prendre les arrangements nécessaires afin de donner effet à la présente résolution, le cas échéant.

Adoptée à l'unanimité.

8. URBANISME

8.1. DEMANDES DE MODIFICATION AU ZONAGE ASSUJETTIES À L'APPROBATION D'UN PLAN D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE (PAE) ET DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUCTION ASSUJETTIES À L'APPROBATION D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)

09-232-12 Approbation d'un PIIA pour l'installation d'un auvent sans identification commerciale et d'une enseigne suspendue sur la façade avant du bâtiment, tel que présenté pour le 117, rue Sainte-Anne

ATTENDU QUE le 17 juillet 2012, le Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU) a analysé un PIIA relativement à l'installation d'un auvent sans identification commerciale et d'une enseigne suspendue sur la façade avant du bâtiment, tel que présenté dans les illustrations pour le 117 rue Sainte-Anne ;

ATTENDU QUE le CCU considère que la demande respecte les critères d'un PIIA et en recommande l'acceptation tel que présenté ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne
Appuyé par Jay Van Wagner

D'entériner la recommandation du CCU.

D'accepter l'ensemble de la proposition concernant l'aspect esthétique et l'agencement des couleurs de l'auvent et de l'enseigne et recommande leurs installations telles que proposées dans les illustrations pour le 117 rue Sainte-Anne.

Adoptée à l'unanimité.

8.2. PAIEMENT OU CESSION DE TERRAINS À DES FINS DE PARCS, DE TERRAINS DE JEUX OU D'ESPACES NATURELS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

8.3. AUTRES SUJETS

09-233-12 Demande de dérogation mineure en vertu de l'alinéa a) de l'article 4.5 du règlement de zonage numéro 533, afin de permettre l'implantation d'une case de stationnement dans la marge avant pour le 6 rue Saint-Antoine (lot 1 556 396)

ATTENDU QUE lors de la rencontre du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU) tenue le 17 juillet 2012, les membres ont analysé la demande de dérogation mineure ci-dessus conformément au règlement sur le sujet;

ATTENDU QU' un avis public a été publié dans le Journal Première Édition du samedi 18 août 2012 ;

ATTENDU QUE le CCU recommandait au Conseil l'acceptation de la dérogation mineure demandée;

2043

Le Président de la séance, Monsieur le Maire, Francis Deroo, invite alors les personnes présentes et intéressées par cette demande de dérogation mineure à se faire entendre du Conseil.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Gerry Lavigne

D'entériner la recommandation du CCU et d'accorder une dérogation mineure en vertu de l'alinéa a) de l'article 4.5 du règlement de zonage 533 afin de permettre une case de stationnement dans la partie de la cour avant qui est la marge avant pour le 6 rue Saint-Antoine.

D'accepter la demande de dérogation mineure ci-dessus présentée.

Adoptée à l'unanimité.

09-234-12	Demande de dérogation mineure en vertu de l'article 4.6 du règlement de zonage numéro 533, afin de permettre dans la marge arrière de 32,8 pieds, l'empiètement par un agrandissement sur une largeur de 13 pieds et sur une profondeur de 20 pouces suite à la construction de l'agrandissement pour le 199 rue Meloche (lot 1 559 249)
------------------	---

ATTENDU QUE lors de la rencontre du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU) tenue le 17 juillet 2012, les membres ont analysé la demande de dérogation mineure ci-dessus conformément au règlement sur le sujet;

ATTENDU QU' un avis public a été publié dans le Journal Première Édition du samedi 18 août 2012 ;

ATTENDU QUE le CCU recommandait au Conseil l'acceptation de la dérogation mineure demandée;

Le Président de la séance, Monsieur le Maire, Francis Deroo, invite alors les personnes présentes et intéressées par cette demande de dérogation mineure à se faire entendre du Conseil.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne
Appuyé par Michel Bouassaly

D'entériner la recommandation du CCU et d'accorder une dérogation mineure en vertu de l'article 4.6 du règlement de zonage 533 afin de permettre dans la marge arrière de 32,8 pieds, l'empiètement par un agrandissement sur une largeur de 13 pieds et sur une profondeur de 20 pouces suite à la construction de l'agrandissement pour le 199 rue Meloche.

D'accepter la demande de dérogation mineure ci-dessus présentée.

Adoptée à l'unanimité.

9. SERVICES TECHNIQUES

9.1. AUTORISATION DE DÉPENSES

09-235-12 Octroi de contrat pour la collecte de feuilles et de résidus verts de porte à porte – Contrat de gré à gré

ATTENDU QUE la collecte de feuilles se fait de porte à porte les lundis 22 octobre, 5 novembre et 19 novembre 2012 et que le transport se fait au centre de transbordement Raylobec de Vaudreuil-Dorion;

ATTENDU QUE des demandes de prix ont été faites auprès de trois entreprises spécialisées dans ce type de service;

ATTENDU QUE le Coordonnateur aux Travaux publics recommande d'octroyer le contrat à la compagnie *Transport Rolland Chaperon* pour la collecte de feuilles et de résidus verts, cette compagnie ayant présenté l'offre la plus avantageuse pour la ville;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly
Appuyé par Paola L. Hawa

D'octroyer le contrat pour la collecte des feuilles de porte à porte les lundis 22 octobre, 5 novembre et 19 novembre 2012 ainsi que le transport au Centre de transbordement Raylobec de Vaudreuil-Dorion à la compagnie *Transport Rolland Chaperon*.

D'autoriser une dépense maximale de 8 292.75 \$, taxes incluses, pour les trois collectes à même le poste budgétaire numéro 02-452-00-492 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

9.2. CONCLUSION DE CONTRATS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

9.3. ACCEPTATION DE PLANS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

9.4. RÉCEPTION DE TRAVAUX

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

9.5. AUTRES SUJETS**09-236-12 Conclusion d'un contrat aux fins de la création d'une servitude en faveur de Bell Canada sur le lot 1 558 673**

ATTENDU QU' une servitude d'une superficie de 55,4 m² est requise de Bell Canada afin d'implanter de l'équipement de télécommunications par câble en bordure du Chemin Sainte-Marie;

ATTENDU QUE cette servitude est accordée sans frais en considération des avantages pour la Ville et le public en général à l'égard des services de télécommunications fournis par Bell Canada;

ATTENDU les recommandations du Directeur des services techniques afin d'accepter le projet de servitude préparé par le notaire Charles Hamelin, dossier MA 93632 visant une partie du lot 1 558 673 pour une superficie de 55,4 m²;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Jay Van Wagner

D'autoriser le maire et le directeur général à signer l'acte de servitude en faveur de Bell Canada sur le lot précédemment mentionné pour et au nom de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue.

Adoptée à l'unanimité.

09-237-12 Demande de subvention dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) relativement au carrefour giratoire Sainte-Marie

ATTENDU QU' après plusieurs mois de discussions et négociations, le Ministère des Transports du Québec a déposé une proposition dans le dossier des ponts d'étagement à Sainte-Anne-de-Bellevue;

ATTENDU QU' il est possible de déposer une demande de subvention directement auprès du Ministre des Transports dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM);

ATTENDU QUE le ministre des Transports peut accorder une subvention à la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue dans ce programme à même l'enveloppe « Projets supramunicipaux ou municipaux d'envergure »;

ATTENDU QUE le conseil est favorable à déposer une telle demande de subvention;

EN CONSÉQUENCE :

2046

Il est proposé par Paola L. Hawa
Appuyé par Michel Bouassaly

D'autoriser le directeur général à soumettre une demande de subvention dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) et à signer tous documents requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

09-238-12 Décompte progressif de construction dans le cadre des travaux d'aménagement de la rue Sainte-Anne (Phase III)
--

ATTENDU le règlement d'emprunt numéro 736;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par James Anderson
Appuyé par Jay Van Wagner

D'entériner la recommandation de paiement du professionnel BPR, datée du 31 août 2012, du décompte progressif numéro 7, relativement aux travaux d'aménagements de la rue Sainte-Anne (Phase III).

D'autoriser le paiement de la somme de 76 578,81\$, taxes incluses, à même le règlement d'emprunt numéro 736 adopté le 13 mai 2011.

Adoptée à l'unanimité.

10. ENVIRONNEMENT

09-239-12 Adoption du compte rendu du Comité de l'Environnement
--

ATTENDU QUE Mme Aline Bennett a préparé le document suivant :

1. le compte rendu de la réunion du Comité de l'Environnement tenue le 20 juin 2012 (annexe « A »);

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Paola L. Hawa

D'adopter le compte rendu ci-dessus mentionné et préparé par Mme Aline Bennett dont copie est jointe en annexe « A ».

Adoptée à l'unanimité.

11. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

09-240-12 Nomination d'un membre au «Comité de développement économique » de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue
--

ATTENDU Le Comité de développement économique de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue;

ATTENDU QUE Les membres de tout comité de la Ville doivent être nommés par résolution;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly
Appuyé par James Anderson

De nommer M. Michel Phaneuf nouveau membre du Comité de développement économique de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue.

Adoptée à l'unanimité.

12. FINANCES

12.1. *DONS / PROMOTIONS / AIDES FINANCIÈRES*

09-241-12 Aide financière aux organismes à but non lucratif – dons / promotions / aides financières

ATTENDU QUE la Ville supporte des organismes à but non lucratif par l'entremise d'aide financière sous forme de dons et/ou promotions et/ou aides financières ;

ATTENDU QUE la demande correspond aux critères de la Politique de dons de la Ville ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne
Appuyé par Michel Bouassaly

D'autoriser la demande de prêt de matériel pour l'événement « La Marche du Cœur » qui aura lieu à l'Arboretum Morgan le 23 septembre 2012. La demande consiste en prêt de :

- Une scène de 20 X 20 X 3 pieds
- 40 tables pliantes 3 X 6
- 100 chaises
- 5 tentes 10 X 10

Adoptée à l'unanimité.

12.2. AUTRES SUJETS**09-242-12 Adoption des comptes**

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Jay Van Wagner

D'approuver le paiement des comptes suivants :

+Journal des déboursés en date du 7 septembre 2012	<u>493 970,88\$</u>
+Liste des comptes fournisseurs en date du 7 septembre 2012	<u>1 154 804,71\$</u>
Total :	<u>1 648 775,59 \$</u>
Masse salariale (brut) incluant celle des élus au 24 août 2012	<u>255 294,74 \$</u>

Adoptée à l'unanimité.

13. ADMINISTRATION ET GREFFE

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

13.1. CONCLUSION, PROLONGATION ET RENOUELEMENT DE CONTRATS OU DE MANDATS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

13.2. OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

13.3. AUTRES SUJETS**09-243-12 Adoption du nouvel organigramme de l'administration municipale**

ATTENDU les changements apportés dans la structure des services municipaux ;

ATTENDU la nécessité de refaire un organigramme indiquant les services municipaux et les postes qui y sont rattachés ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne
Appuyé par Jay Van Wagner

D'adopter le nouvel organigramme de la Ville daté du 10 septembre 2012 et joint en annexe au présent procès-verbal et de le publier sur le site internet de la Ville.

Adoptée à l'unanimité.

14. RESSOURCES HUMAINES

14.1. CONTRATS ET ENTENTES

09-244-12 Prolongation du contrat de l'adjointe à la direction des Loisirs jusqu'au 21 décembre 2012

ATTENDU le besoin de soutenir une transition adéquate suite aux départs pour maternité des deux directrices ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Michel Bouassaly

De prolonger le contrat de Madame Geneviève Tremblay au poste d'adjointe à la direction des Loisirs jusqu'au 21 décembre 2012.

Les conditions de travail de cette employée sont les mêmes que dans l'entente individuelle de travail conservée aux archives municipales et dont le conseil approuve le contenu.

D'autoriser le Directeur général à signer l'amendement au contrat d'embauche au nom de l'employeur.

D'autoriser la dépense et le paiement à même le poste budgétaire 02-701-10-145 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

09-245-12 Embauche de l'agente en environnement
--

ATTENDU le besoin d'avoir une personne ressource à l'environnement ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne
Appuyé par Ryan Young

De retenir la candidature de Madame Sarah Mailhot au poste d'agente en environnement à compter du 12 septembre 2012 jusqu'au 1^{er} mars 2013.

Les conditions de travail de cette employée sont celles prévues à l'entente individuelle de travail datée du 10 septembre 2012 conservée aux archives municipales et dont le conseil approuve le contenu.

D'autoriser le Directeur général à signer l'entente au nom de l'employeur.

D'autoriser la dépense et le paiement à même le poste budgétaire 02-610-00-140 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

14.2 AUTRES SUJETS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

15. AVIS DE MOTION, LECTURE ET ADOPTION DE RÈGLEMENTS

09-246-12	Adoption du règlement numéro 512-18 modifiant le règlement numéro 512 concernant les nuisances et la sécurité afin de modifier l'article 17
------------------	--

- ATTENDU le règlement numéro 512 concernant les nuisances ;
- ATTENDU QU' il y a lieu de modifier le règlement numéro 512 concernant les nuisances et la sécurité afin d'interdire l'activité de «paintball» sur tous les terrains extérieurs du territoire et de restreindre l'utilisation d'armes ;
- ATTENDU la *Loi sur les compétences municipales*;
- ATTENDU QU' un avis de motion de ce règlement a été préalablement donné par le maire, Francis Deroo, lors de la séance ordinaire du 13 août 2012 conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*;
- ATTENDU QUE les membres du Conseil municipal ont reçu copie du présent règlement au moins deux jours avant la séance ordinaire du conseil et renoncent à la lecture;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Paola L. Hawa
Appuyé par James Anderson

D'adopter le règlement numéro 512-18 dont copie est jointe en annexe « B ».

Adoptée à l'unanimité.

09-247-12	Avis de motion du règlement numéro 702-4 modifiant le règlement numéro 702-3 concernant la délégation de pouvoirs du Conseil aux fonctionnaires et employés de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue
------------------	---

Conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, je soussigné, Francis Deroo, maire, donne avis de motion. En effet, lors d'une prochaine séance, le Conseil adoptera un règlement amendant le règlement sur la délégation de pouvoirs du Conseil aux fonctionnaires et employés de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue.

16. DÉPÔT DE DOCUMENTS

- Liste des chèques émis et en circulation pour la période du 13 août 2012 au 9 septembre 2012;
- Liste des commandes du 1^{er} août 2012 au 31 août 2012;
- Dépôt du rapport financier de la 3^e édition du Tournoi de golf du Maire de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue;

17. CERTIFICATS DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie que la Ville dispose des crédits suffisants pour les dépenses autorisées par les résolutions suivantes :

09-235-12
09-245-12

09-238-12

09-242-12

09-244-12

Le 11 septembre 2012,

Michael Finnerty
Trésorier

18. LEVÉE DE LA SÉANCE

09-248-12	Levée de la séance
------------------	---------------------------

Il est proposé par Michel Bouassaly
Appuyé par Ryan Young

De lever la présente séance ordinaire. Il est 20 h 09

Adoptée à l'unanimité.

Francis Deroo
Maire

Lucie Gendron
Greffière

L'original du présent procès-verbal ainsi que les annexes et documents connexes sont conservés aux archives municipales, plus précisément dans le dossier numéro :

102-102-0135